que si, dans les championnats à l'épée des officiers et des sous-officiers, la première place a été, de part et d'autre, remportée de haute lutte par un officier et un sous-officier français, toutes les autres places ou à peu près ont été gagnées par des belges.

C'est dans la cour même de l'Hôtel des Canonniers que se sont disputées les différentes épreuves ; dans la matinée les éliminatoires et dans la soirée les finales des officiers et sous-officiers, ainsi que les tournois de dames.

A six heures du soir, M. Sarraut, sous-secrétaire d'Etat à la guerre, est venu visiter les escrimeurs. Le cortège qui l'accompagnait, venant de l'Esplanade, est passé par la place du Théâtre, le boulevard Carnot et la rue des Canonniers. Un imposant peloton de gendarmes, sous les ordres du commandant Gaffet, aidé de l'adjudant Picque, ouvrait la marche.

M. Sarraut, simplement vêtu d'une redingote à revers de soie, sans aucune décoration, avait pris place dans une voiture avec M. Vincent préfet du Nord, M. Richard, secrétaire général de la préfecture, le général Prévost, gouverneur de Lille. Derrière suivaient les généraux Davignon, commandant le 1er corps d'armée, Chamoin, commandant le 1re division, Coudret, adjoint au gouverneur, Le Gall trésorier-payeur général, le colonel Formery, chef de l'état-major du 1er corps d'armée, le commandant Rochard, le capitaine Paraint, M. Delesalle, maire de Lille, MM. Binauld, Crépy-Saint-Léger, Dubureq, Dambrine, Pajot, conseillers municipaux etc.

Tour à tour, le délégué du ministre assista au tournoi de deux dames, de deux officiers, de deux jeunes gens. A chacun de ces escrimeurs M. Sarraut donna une chaude poignée de mains et leur exprima sa satisfaction.

Ensuite, dans la salle d'honneur de l'Hôtel des Canonniers, M. Sarraut signa quelques diplômes, puis, d'une voix sourde, un peu lasse, dit aux personnes qui l'entouraient combien il aimait le sport de l'escrime et promit à celui-ci toute la sollicitude de M. Brun, ministre de la guerre.

Quelques minutes après, le pâle délégué, entouré d'officiers chamarrés, galopait vers la préfecture, tandis que dans la cour de l'Hôtel les champions de l'escrime continuaient leurs savants assauts.

Les membres du jury étaient MM. Clerc, chef de bataillon au 43e régiment d'infanterie ; docteur Paquet ; lieutenant Mauger-Devarennes, du 16e bataillon de chasseurs à pied ; lieutenant Pieffer, du 43e de ligne ; professeur Gravé, de Loudres ; professeur Choudey, de Charleville; Mans, maître d'armes au 43e régiment d'infanterie ; Senault, adjudant au 3e de ligne, à Ostende ; Vincent, maître d'armes au 6e chasseurs à cheval ; lieutenant Raton, du 16e chasseurs à pied ; Dallery, maître d'armes au 16e bataillon de chasseurs à pied ; Bécus, professeur à Lille ; lieutenant Noinet, du 43e d'infanterie ; Chezat, maître d'armes au 1er escadron du train des équipages ; lieutenant Bruyère, du 6e chasseurs à cheval ; Calmels, maître d'armes à Reims ; Gougel, maître d'armes au 3e chasseurs à cheval, à Mons ; MM. Dupont-Gruss, Sano, de Lille ; Laborderie, professeur à Calais ; Henderick, professeur à Gand.

Dans la soirée, la proclamation des lauréats de la première journée fut faite dans une des salles de l'Hôtel des Canonniers. Voici les noms des valaqueurs :

CHAMPIONNAT DAMES ESCRIMEUSES

1er prix, Miss Edwed Edwardes, salle Mioque, de Londres ; 2e, Mme Pungs, d'Anvers ; 3e, Mme Prétorine, salle Verbrugge, d'Anvers ; 4e Mme Marcelle Dutruelle, de Rouen ; 5e, Mme Piron, de Tournai.

Juniors. — 1er prix, Miss Crole, salle Grevé, de Londres ; 2e, Miss Muriel-Smelley, de Londres ; 3e, Mlle R. Oudart, de Lille.

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL D'OFFICIERS

Epée. — 1er prix, M. Varaigne, lieutenant à l'école de guerre, à Paris ; 2e, M. Beymerien, lieutenant au 1er de ligne, à Anvers ; 3e, M. Six, lieutenant au 3e de ligne, à Anvers ; 4e, M. Clerc, commandant au 43e de ligne, à Lille ; 5e, M. Hennequin, lieutenant au 1er de ligne, à Anvers ; 6e, M. Bruyère, lieutenant au 6e chasseurs, à Hesdin ; 7e, M. Raton, lieutenant du 16e chasseurs à pied à Lille ; 8e, M. Moulin, lieutenant au 3e de ligne, à Ostende.

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL SOUS-OFFICIERS

Epée. — 1er prix, M. Guérin, maréchal des logis au 5e chasseurs, à Châlons-sur-Marne ; 2e, M. de Rode, adjudant au 3e chasseurs, à Mons ; 3e, M. M. Strubbe, sergent-major, au 3e de ligne, à Ostende ; 4e, M. Candelon, maréchal des logis au 5e chasseurs, à Châlons-sur-Marne ; 5e, M. Bal, maréchal des logis au 3e chasseurs, à Mons ; 6e, M. Vanderhaeghen, sergent au 3e de ligne à Ostende ; 7e, M. Boucau, adjudant au 3e de ligne à Ostende ; 8e, M. Vulstèche, sergent au 3e de ligne, à Ostende.

CHAMPIONNAT INTERSCOLAIRE SENIORS

Fleuret. — 1er prix, M. Parizel, de Mézières ; 2e, M. H. Ducroeq, de Boulogne-sur-Mer ; 3e M. J. Maes, de Gand ; 4e, M. J. Molvaert, de Gand ; 5e, M. M. Cosine, de Gand.

Epée. — 1er prix, M. Dequidt, de Calais ; 2e, M. A. Milner, de Calais ; 3e, M. Menu, de Laon ; 4e, M. Parizel, de Mézières ; 5e, M. Ducroeq, de Boulogne-sur-Mer ; 6e, M. Dupont, de Charleville ; 7e, M. Dessotoor, de Laon.

CHAMPIONNAT INTERSCOLAIRE JUNIORS

Epée.— 1er prix, M. A. Jacquemart, de Lille; 2e, M. Grizot, de Laon ; 3e, Bossien, de Laon; 4e, M. Gondré, de Lille ; 5e, M. Lefebvre, d'Hazebrouck, 6e, M. P. Gondré, de Lille.

CHAMPIONNAT CANDIDATS AUX ECOLES DE L'ETAT

Fleuret. — 1er prix, M. Deligne, de Houchin ; 2e, M. M. Walbert, de Cousoire ; 3e, Boinet, de Cousoire ; 4e, M. Blomme, de Coutoire ; 5e, M. E. Hornez, de Lille ; 6e M. Hocquinghem, de Cousoire.

Epée. — 1er prix, M. M. Walbert ; 2e Boinet; 3e, M. Deligne ; 4e, M. Blomme ; 5e, M. Hocquinghem ; 6e, M. Hornez.

CHAMPIONNAT GÉNÉRAL DES DIFFÉRENTES ÉCOLES

1re poule : 15 à 21 ans. — 1er prix, M. G. Cuisinier, de Lens ; 2e, L. Jacquemart, de Lens : 3e, Gaston Lamy, de Lille : 4e, G. Guillot, de Lens ; 5e, Reviex, de Lens ; 6e, Leuridan, de Lille ; 7e, E. Lemaire, de Lens.

2e poule : 12 à 15 ans. — 1er prix, Marcel Pierron ; 2e, Léopold Six ; 3e, Robert Hayens.

Diplômés. — MM. Debuyster, Georges Lamy, Hanbroucq, Langlaht, Sebuts, Lecourt, Stéclebout.

LE CONCOURS de GYMNASTIQUE

LA MATINÉE

La fonction de juré n'est pas précisément une sinécure. Les jurés du concours de Lille ont eu samedi soir une séance de travail qui n'était pas terminée à 11 heures, et dimanche, à 5 h. 45, ils devaient se trouver réunis au Champ de Mars pour répondre à l'appel. Et ils y étaient tous.

Aussitôt, dans le fond du terrain, près du kiosque à musique, commençaient les opérations pour le concours athlétique, qui comporte les épreuves suivantes : Préliminaire facultatif ; lever à deux bras ; lever d'un bras ; jet sans élan ; jet avec élan ; saut combiné.

A six heures commencent d'autres concours :

Devant les tribunes, concours de sections (adultes) préliminaires, facultatifs aux parallèles ou à la barre fixe et saut.

Au centre du terrain, les pyramides à mains libres ou avec engins.

A gauche des pyramides, la boxe.

A sept heures, près du stand, s'ouvre le concours de préparation militaire : Assouplissements, boxe, sauts en longueur, sauts en hauteur, grimper aux cordes, barres, course de vélocité. La course de résistance, deux kilomètres en dix minutes, se fait dans les allées de l'Esplanade.

Sur le terrain près du pont du Ramponneau, les pupilles concourent en exécution : marche et 1re préliminaire ; barre fixe ; pas gym.; 2e préliminaire et saut.

Malheureusement, le temps ne s'est pas mis de la partie ; il pleut assez fort par intermittences.

Vers sept heures et demie, les sociétés arrivent en assez grand nombre, et devant tous les jurys on travaille sans interruption.

UN ACCIDENT

A huit heures, les salves d'artillerie traditionnelles des fêtes de Lille sont tirées des remparts de la Citadelle. Un pupille de la Jeune France d'Ascq quitte sa société et, pour voir de plus près, il veut franchir une petite barrière ; mais il a trop présumé de son élan, et le malheureux vint s'empaler sur un pieu. On le dégage et on le porte à l'ambulance : il a une large plaie à la cuisse droite et il faut faire plusieurs points de suture. Puis le blessé, Paul Courcelle, 14 ans, est reconduit à Ascq en voiture.

ON CHANGE L'EMPLACEMENT DES CONCOURS

Cependant la pluie ne cesse pas, elle tombe bientôt sans discontinuer et, vers neuf heures, le Comité décide qu'il y a lieu d'utiliser les locaux préparés en cas de pluie : le Palais Rameau et des salles place Philippe-de-Girard et rue Gambetta.

Ces changements amènent une série d'allées et venues qui permettent de se former une opinion complète sur la valeur des groupes : En ce qui concerne la partie technique, l'ensemble des sociétés — dont beaucoup comptent d'anciens gymnastes — est très bon ; il y a surtout aux appareils des sections nombreuses d'excellents travailleurs. Mais si nous quittons le point de vue technique pour apprécier les sociétés au point de vue de l'ordre, de la discipline, nous sommes bien obligés de constater que les sociétés qui étaient, dimanche, à Lille, ont encore beaucoup à apprendre. Les gymnastes circulent en petits groupes, sans ordre, sans contrôle parfois ; aussi on crie, on s'interpelle et on ne permet pas au public de croire qu'une des principales préoccupations des chefs est l'éducation militaire.

A 11 heures et demie la pluie ayant cessé, les sociétés qui font preuve de bonne volonté (pourquoi le nombre relativement restreint oblige-t-il à cette restriction), sont rassemblées dans les vestiaires.

Chaque moniteur place ses gymnastes sur six de front et les conduit à l'endroit désigné par un des chefs des quatre groupes. Lorsque les gymnastes sont massés, ils pénètrent sur les terrains de fête où ils doivent prendre leur place à des distances très régulières. La méthode est très ingénieuse et tout irait pour le mieux si les gymnastes savaient s'aligner et voulaient bien se taire quand ils marchent en rangs.

Après la répétition, on fait évoluer les gymnastes en une colonne, puis on fait rompre les rangs et c'est alors une course à toutes allures, accompagnée de cris, vers les vestiaires. Les sociétés se dirigent, en majeure partie sans aucune formation, vers leurs hôtels.

L'APRÈS-MIDI

Le programme et les instructions pour les directeurs et moniteurs portaient « Réunion des Sociétés à 2 heures, square Ruault. A 2 heures et demie, défilé des Sociétés ».

Nos braves agents étaient au rendez-vous bien avant l'heure ; les gendarmes à cheval et la fanfare du 16e chasseurs arrivent vers 2 heures moins le quart. Mais les sociétés que l'on dit se consacrer à la formation des futurs soldats en prennent à leur aise avec l'heure militaire.

A 2 heures, au square Ruault, il y a quelques gymnastes isolés, voire même un porte-drapeau qui attend sa société, et deux sociétés au complet : celles d'Auchy-les-Hesdin et de Bucquoy. A partir de ce moment les sociétés arrivent. Enfin, avec 25 minutes de retard et alors que des sociétés arrivent encore, le cortège se met en marche aux sons de l'entraînante fanfare du 16e chasseurs à pied pour arriver vers 3 heures et demie au champ de fête où les concours commencent aussitôt.

—o—

A 4 heures 20, à la gare de Lille, les autorités pénètrent sur le quai d'arrivée du train de Roubaix d'où doit descendre M. Sarraut, sous-secrétaire d'Etat à la guerre, et où va prendre place M. Dupuy, le ministre du commerce.

Dans le wagon-salon, se trouvent le ministre de la guerre et sa suite. Le général Brun fait quelques pas sur le quai et échange des congratulations avec les personnalités présentes.

Au départ du rapide, on se borne à répondre au coup de chapeau du ministre du commerce. — M. Sarraut sort de la gare, monte dans le landau que vient de quitter le ministre du commerce et se rend au champ de fête. A l'arrivée, la fanfare du 16e chasseurs joue la « Marseillaise ». Pendant que les concours continuent, on masse les sociétés dans les vestiaires pour prendre les mêmes dispositions qu'à la répétition du matin.

Les gymnastes arrivent, mais les alignements sont si défectueux qu'il faut faire avancer jusqu'à l'extrémité du terrain et le milieu de la colonne ne se trouve plus devant le moniteur général. L'exécution des ensembles, avec accompagnement de musique, devient par suite très difficile. L'accord s'étant enfin établi aux 4e et 5e exercices entre la musique et les gymnastes, le public applaudit vigoureusement.

—o—

La remise du drapeau fédéral au groupement des sociétés lilloises a lieu devant la tribune des autorités. Les sociétés roubaisiennes, qui avaient la garde de ce drapeau, ont non seulement rapporté ce vieil emblème mais une souscription leur a permis d'en offrir un nouveau.

M. Wachmar, président de l'Association régionale, remercie les Roubaisiens ; il fait un historique de cette association qui eût, il y a 30 ans, sa première fête à Lille. Il termine en demandant au sous-secrétaire d'Etat de donner le baptême au nouvel emblème.

Après quelques mots de M. Bolvin, président du comité organisateur, M. Sarraut salue et remercie l'association qui le convie à donner le « baptême laïque » à son nouveau drapeau. Il fait l'éloge des sociétés de gymnastique et vante les bienfaits de l'éducation physique.

L'audition de ces discours a été quelque peu troublée par les gymnastes qui, à un moment donné, se sont envolés bruyamment vers les vestiaires.

Après son discours, M. Sarraut s'assied quelques instants, puis on fait avancer des voitures et le sous-secrétaire d'Etat peut visiter le Tournoi d'escrime.

On peut dire que la fête est terminée ; le public envahit une partie du praticable, venant entourer les sociétés qui exécutent leurs derniers concours.

—o—

Le soir, à sept heures et demie, a eu lieu à l'Hôtel Delannoy un banquet présidé par M. Sarraut. Au dessert il y eut de nombreux toasts.

Le Secrétaire-général de la Préfecture a porté la santé de M. Fallières.

M. Wachmar a adressé des remerciements à tout le monde ; prenant texte d'un télégramme de M. Dron, il a fait un éloge de ce dernier, qu'il a affirmé être le modèle des maires de France !... ; nous avouons avoir souri de ce dithyrambe, car nous avions entendu, à quatre heures et demie, sur le quai de la gare de Lille, M. Wachmar manifester à M. Dron sa mauvaise humeur parce que le député de Tourcoing repartait à Paris sans vouloir assister au banquet du soir.

M. Ch. Delesalle a fait, en termes spirituels et délicats, l'éloge de la gymnastique et a été longuement applaudi.

Après quelques autres toasts, M. Sarraut a félicité et remercié, vantant les qualités du Nord, en termes très chaleureux qui lui valurent un succès très compréhensible. Il a disribué quelques palmes d'Officier d'Académie et une décoration du Mérite agricole au Président du Comité organisateur du Concours de gymnastique.

—o—

La journée de concours s'est prolongée très avant dans la nuit par un Concours de Productions costumées qui avait attiré une foule de curieux sympathiques place de la République.

Aujourd'hui lundi, de six heures à midi, Champ de Mars, Concours individuel et artistique, Concours de Vétérans, de Préparation militaire ; l'après-midi, productions par les Sociétés lilloises. Le prix d'entrée à toutes les places est fixé à 0 fr. 50.

Illuminations et Concerts

La soirée qui s'annonçait cependant belle fut quelque peu gâtée par une pluie diluvienne qui se mit à tomber vers neuf heures.

Déjà la place de la République et la Grand'Place se remplissaient de milliers de curieux venus les uns pour ouïr les harmonies du Cercle Berlioz, les autres pour assister aux évolutions des gymnastes.

Dès l'apparition de la pluie, ce fut un sauve-qui-peut général, et les cafés furent envahis en un clin d'œil. Heureusement après une demi-heure de colère le ciel redevient clément, la foule reflue vers les kiosques et les terrasses, et les festivités nocturnes reprirent leur entrain sous l'éclat d'innombrables et féeriques feux électriques.

LES SOCIÉTÉS d'Anciens Militaires

AU CIMETIÈRE DU SUD

Les sociétés d'anciens militaires de la ville avaient été conviées hier matin à aller rendre un suprême hommage au cimetière du Sud, aux marins victimes de la catastrophe du « Pluviôse ».

Toutes avaient répondu à l'appel qui leur avait été fait.

A huit heures trois quarts leurs membres étaient réunis dans la cour de l'Hôtel-de-Ville où devait s'organiser le cortège.

Chaque société était précédée de son drapeau, porté par des braves, la plupart ayant eur la poitrine de nombreuses décorations et médailles commémoratives.

M. Pajot, conseiller municipal, chef de bataillon de territoriale, avait pris la direction du cortège.

Reçus à l'entrée du cimetière par M. Loison, capitaine de territoriale, trésorier du Souvenir français, remplaçant le président empêché, les Anciens militaires se rendirent au monument du Souvenir français, où ils déposèrent deux magnifiques couronnes, l'une au nom des Anciens militaires, l'autre au nom du Souvenir français.

Dans une brève allocution qu'il prononça, M. Pajot rappela la cérémonie que présidait à pareille époque, il y a dix ans, M. de Ricouart d'Hérouville, et le passage du discours, où l'ancien colonel du 43e faisait mention des prouesses des marins pendant la guerre de 1870.

Les marins, qui étaient alors au premier rang du dévouement n'ont pas perdu de leurs brillantes et héroïques qualités. Aujourd'hui comme pendant l'année terrible, ils donnent volontiers leur vie à la patrie : les marins du « Pluviôse » en sont un nouvel exemple.

En terminant, M. Pajot a adressé la sympathie des anciens militaires aux familles en larmes et en prières des victimes du « Pluviôse », en même temps qu'il disait une parole d'adieu, dans un monde meilleur, à l'équipage du submersible.

M. Loison a répondu en quelques mots à l'allocution de M. Pajot, remerciant les Anciens militaires de leur délicate pensée et disant combien le Souvenir français leur en est reconnaissant.

L'INAUGURATION du Monument de Pierre Legrand

Le Ministre du Commerce est reçu à la gare

M. Jean Dupuy, ministre du Commerce, avait accepté de venir de Paris à Lille pour inaugurer le monument élevé, square Daubenton, à la mémoire de son prédécesseur Pierre Legrand, dont nous avons donné, il y a quelques jours, les états de services.

Le ministre est descendu du train de 11 h. et a été accueilli sur le quai par tout le monde officiel de Lille : le préfet, le maire, le général en chef, le général Chamoin, commandant la 1re division d'infanterie ; M. Faucheur, président de la Chambre de Commerce, quelques députés et sénateurs, MM. Bersez, Girard, Trystram, Poté senior, Vandame, Davaine, Bar ; des conseillers généraux, MM. Danchin, Claeys, Vancauwenberghe, des adjoints au maire de Lille, MM. Laurenge, Liégeois-Six ; MM. Guérin-Pélissier, président du Comité Linter, Le Gall, trésorier-payeur général, Dassonville, président du Tribunal civil, Le Goastier, inspecteur principal de la Compagnie du Nord, Ovigneur, conseiller municipal, Titren, vice-président du Bureau de Bienfaisance, Assoignon, secrétaire-général de la Mairie, Guerley, secrétaire-général du Conseil de Préfecture, etc.

Dans le train se trouvaient aussi le ministre de la Guerre, le général Brun, et le sous-secrétaire d'Etat, le député Sarraut, que MM. Vincent et Delesalle allèrent saluer rapidement. M. Ch. Delesalle exprima au ministre de la Guerre son regret de ne pouvoir le retenir à Lille. — Le ministre allait à Roubaix, et sa satisfaction d'avoir en ses lieu et place M. Sarraut.

Une foule assez dense remplissait à cette heure la salle des Pas-Perdus ; le ministre passa au milieu de l'indifférence générale et fut aussitôt conduit à son landau, où s'assirent à ses côtés MM. Vincent, Bersez et Ch. Delesalle.

Toute la suite s'installa dans les voitures officielles, qui prirent la file par la rue Nationale et le boulevard de la Liberté.

Devant le Monument

On avait distribué des cartes de tribune à profusion. Aussi les deux tribunes d'honneur établies à proximité de la statue furent-elles vite envahies. Tout au plus quelques rangs de chaises furent-ils retenus par la police à la disposition de ceux qui devaient arriver.

La statue était voilée d'une étoffe gris-bleu. On eût dit qu'en attendant et pour passer le temps, quelqu'un était monté sur la socle et jouait à cache-cache avec les invités.

Le long du mur de la Manutention se tenaient la musique des Canonniers, les Orphéonistes Lillois, l'Orphéon de Loos, la Lyrique de Fives, qui devaient exécuter une cantate en l'honneur de Pierre Legrand.

Plus loin, quelques centaines de personnes étaient refoulées, jusqu'au boulevard de la Liberté d'une part, jusqu'à la rue de la Barre, d'autre part, par des piquets de chasseurs à pied.

Entre la manutention et la rue de la Barre la place était réservée aux Anciens Militaires.

Cependant le ministre tardait à venir, les tribunes se garnissaient de fonctionnaires, chefs de division, chefs de bureaux de la préfecture, d'avocats de Lille, de MM. le capitaine Porlier, du 24e d'infanterie, et Lambert, neveux de Pierre Legrand.

Tout-à-coup on entendit le galop des chevaux et le roulement des landaus. Le chef d'orchestre leva son bâton, la musique attaqua la « Marseillaise », les troupes portèrent les armes; les invités cessèrent les conversations... C'étaient quelques landaus de la Municipalité arrivant, par la rue de la Barre, du succès qu'il obtenait. M. Dubureq, sympathique adjoint aux fêtes, était rayonnant du succès qu'il obtenait. M. Dubureq, toujours aimable et souriant, n'en était pas moins ravi.

Un quart d'heure après, les autres landaus officiels survinrent par le boulevard de la Liberté. Le chef d'orchestre renouvela son geste, la musique la « Marseillaise », les troupes le port d'armes et, au milieu d'un profond silence, M. le Ministre descendit du landau en ajustant son habit, suivi de M. le Préfet et des autres personnages.

Le ministre, d'un pas dolent, alla s'asseoir au fauteuil d'honneur.

Le préfet se plaça à sa droite, M. Ch. Delesalle à sa gauche; M. Girard à la gauche de M. Delesalle; M. Bersez à la droite du préfet; M. Trystram, à la gauche de M. Girard.

M. le sénateur Poté, soit par sentiment démocratique, soit parce qu'il n'y avait pas de place pour lui au premier rang, se tint droit toute la cérémonie au milieu d'autres personnes de moindre qualité.

LES DISCOURS

Alors commença la série des discours. Quatre discours dont le premier par M. Bersez.

Qu'aurait bien pu dire M. Bersez sinon de grands mots creux et de longues phrases vides de pensée ? Il traçait à forts grands traits la carrière politique de Pierre Legrand, disant à peu près et répétant : « Vous savez, Pierre Legrand était un modéré, mais c'était un des nôtres tout de même », comme s'il eût craint que Pierre Legrand n'eût pas goûté d'être parmi ses amis. « C'était un progressiste, mais pas dans le sens d'aujourd'hui ».

Au reste, on n'écoutait guère ce flandreux verbiage. M. le Ministre rajustait son discours, les personnages en écharpe et en cravate blanche regardaient le ciel dans la pensée qu'une averse allait tomber, ou considéraient les photographes qui allaient et venaient, tirant plaque sur plaque.

Le nom de M. Fallières prononcé à propos de n'importe quoi par M. Bersez ne récolta pas le moindre applaudissement, pas plus d'ailleurs que celui de M. Girard, sénateur présent.

A la fin on tira le ficelle. La toile tomba et Pierre Legrand apparut droit sur le socle la main appuyée à un morceau de tribune et comme interrompu dans un discours par des applaudissements. Cependant les applaudissements manquaient ici complètement.

Pendant que M. Bersez retournait à sa place, l'orchestre, les musiciens et les Orphéonistes exécutèrent la cantate. On ouvrit les rangs pour que M. le Ministre pût contempler les exécutants, le mur de la manutention et le toit crevé de l'immeuble, qui n'étaient véritablement pas un fond de scène très décoratif.

M. Charles Delesalle se tira fort habilement du rôle qu'il devait tenir. Il rappela qu'il avait, il y a trente ans, « dans la naïve ardeur » de sa jeunesse disputé à Pierre Legrand son siège au Conseil général et dit qu'il ne se doutait pas qu'il devrait un jour s'incliner respectueusement devant sa statue. Il salua en lui le bon citoyen et prit possession du monument au nom de la ville.

M. Carpentier, bâtonnier de l'ordre, fit l'éloge de l'avocat et de ses qualités professionnelles.

Enfin, M. le Ministre fut un long discours, dont on ne retiendra pas grand'chose. Qu'il nous suffise donc de dire qu'il loua Pierre Legrand de son activité au ministère du commerce, de la création du Conseil supérieur du Commerce, de l'institution de la Chambre de Commerce de Bruxelles, de ses négociations avec la Hollande et la Roumanie, de sa lutte contre le boulangisme, de son œuvre sociale au Parlement, et complète, d'après l'énumération de M. Dupuy, qu'on se demandait combien de temps avait donc vécu Pierre Legrand pour avoir tant travaillé.

On applaudit avec satisfaction M. le Ministre quand il eut fini.

Puis les landaus approchèrent et conduisirent le monde officiel à l'hôtel Delannoy, où un banquet l'attendait.

Les barrages furent ensuite rompus et la circulation rétablie.

Le ministre est retourné à Paris à quatre heures de l'après-midi.

Le Ministre de la Guerre A ROUBAIX

Il préside la Fête de Clôture du Concours de Tir

L'arrivée du Ministre. - Le Cortège. - Le Concours d'honneur au stand de tir. - Le Banquet - La Réception à l'Hôtel-de-Ville. - Le Départ.

Le ministre de la guerre est venu, hier, à Roubaix, pour présider la fête de clôture du XVIIe grand concours national et international de tir. Il était accompagné de M. Sarraut, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre.

Le ministre a reçu de la population patriote de Roubaix un très bon accueil. Celle-ci a acclamé, en la personne du général Brun, le représentant de l'armée française qu'elle admire et qu'elle aime.

Un certain nombre de socialistes, n'ayant pas obtenu le mot d'ordre des chefs de la section qui avaient jugé impolitique d'intervenir en la circonstance, s'étaient néanmoins entendus pour organiser une petite manifestation antimilitariste.

Mais quelques coups de sifflets, perdus au milieu des cris répétés de « Vive l'armée ! », se sont-ils fait entendre sur le parcours de plus de quatre kilomètres suivi par le cortège ministériel.

L'ARRIVÉE DU GÉNÉRAL BRUN

Le rapide de Paris est arrivé en gare de Roubaix à 11 heures 1/2, avec sept minutes de retard.

Le général Brun, ministre de la guerre, qu'accompagnent M. Sarraut, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre ; le général Ebener, chef du cabinet du ministre, et plusieurs autres officiers supérieurs, descend d'un wagon-salon spécialement ajouté au rapide.

Il est reçu par M. Eugène Motte, maire de Roubaix, entouré de ses adjoints ; M. Mérillon, président de l'Union des Sociétés de Tir de France, plusieurs généraux et officiers supérieurs qui l'attendaient sur le quai.

Après quelques mots de bienvenue prononcés par M. Eugène Motte, les personnages officiels se rendent dans la salle d'attente de première classe transformée en salon de réception.

Aussitôt arrivés ils se dirigent successivement vers les landaus qui attendent à la sortie de la gare.

DE LA GARE AU STAND DE TIR

Au moment où le général Brun paraît, la musique du 84e de ligne, massée sur le rond-point, joue la « Marseillaise ».

La place de la Gare présente un coup d'œil magnifique.

Devant le rond-point central, se tient une compagnie formant la garde d'honneur autour du drapeau du 84e ; tout autour de la place, des fantassins forment la haie ; près de la musique attend un escadron du 6e chasseurs à cheval qui doit faire escorte au ministre.

Le cortège se met en route. Il est ainsi composé :

Première voiture : le général Brun, ministre de la guerre; MM. Sarraut, sous-secrétaire d'Etat; Richard, secrétaire général de la Préfecture et Eugène Motte, maire de Roubaix.

2e Voiture : MM. Hayez, sénateur; le général Davignon; Chatteleyn, adjoint au maire de Roubaix.

3e Voiture : MM. Dron, Vandame et Soydoux, députés; Sayet, adjoint au maire de Roubaix.

4e Voiture : MM. Bar, député du Pas-de-Calais, le général Prévost, gouverneur de Lille; Maréchal, inspecteur du service de santé du 1er corps; Deschodt, adjoint au maire.

5e Voiture : MM. le général Ebener, chef du cabinet du ministre de la guerre; le général Chamoin, commandant la 1re division d'infanterie; le général Coudret, adjoint au gouverneur de Lille.

6e Voiture : MM. le colonel Formery, le commandant Vidalon, officier d'ordonnance du ministre; le capitaine Frid, de l'état-major particulier du ministre; Dewitte, adjoint au maire.

7e Voiture : MM. le chef de bataillon Dagnelot, du 16e chasseurs à pied; le commandant Favret, chef d'état-major du général Davignon; le commandant Rochert, officier d'ordonnance du général Chamoin; Vincent-Cousin.

8e Voiture : MM. le commandant des gendarmes

---

bien connus frappa les oreilles de Pemzek. Elle chantait, toute joyeuse :

Que j'aime ma bruyère
Et mon clocher à jour !

— Loïc ! s'écria le tailleur de pierres.

L'ouvrier et le forçat, tremblants d'émotion, se jetèrent dans les bras de l'un de l'autre.

— Libre ! dit le mari de Tina, libre de la double chaîne ! Ah ! mon ami, quand les portes du bagne se fermeront sans retour sur vous, embrassez sans rougir votre vieille mère, car vous avez imité l'action la plus sublime d'un saint dont le recteur nous a raconté l'histoire, Vincent de Paul ! pour me donner du pain vous acceptiez trois ans de captivité.

— Le bon Dieu et Bleu-de-Ciel y ont pourvu, Pemzek ; car, blessé pour sauver l'implacable Pésac, dans la mêlée qui sépara les galériens en deux camps, le vieux patriarche du bagne a obtenu que je deviendrais servant de l'infirmerie, et, si vous me voyez ici, c'est que j'ai voulu remettre ces souvenirs pour Tina, ma payse, et vos petits enfants.

Loïc posa sur la pierre que polissait le Bas-Breton un calvaire en bois d'ébène avec un bénitier entouré de petits anges d'albâtre et deux boîtes à reliques. C'était toute la fortune de Loïc, une œuvre d'art qu'il avait ciselée avec amour.

Pemzek voulait refuser, le jeune soldat devint triste.

Alors l'ouvrier serrant sa main lui dit :

— Je ne pourrai faire qu'une chose pour vous, ami Léonais ; mais le jour de votre sortie, moi, Tina et mes enfants nous partons pour le bourg où vous attend votre vieille mère, et c'est en famille que nous reverrons le clocher de Saint-Pol.

En ce moment, le son du biniou arriva distinctement à l'oreille des deux Bretons ; la double voix de la cornemuse champêtre disait les grèves d'Armorique, la danse des fées, les malices des **poulpiquets**, les exploits des Korrigans. Elle parlait des grandes pierres qui se dressent dans les landes comme des géants pétrifiés. Elle racontait les douceurs du foyer où se groupent en rond les maîtres et les serviteurs, pendant que les garçons sculptent des battoirs, creusent des sabots ou enlèvent délicatement l'écorce brune du coudrier, et que les jeunes filles teillent le chanvre ou filent le lin; tandis que le tailleur qui conte et bien les histoires, ou quelque vieux soldat qui parle de ses campagnes égayent les travailleurs de leurs récits ou de leurs chansons. Le biniou changea son air villageois ; il devint triste comme les jours de solitude pendant lesquels le pâtre garde seul le troupeau, et fit entendre le refrain lent et doux qui amène irrésistiblement des larmes dans les yeux :

La lande est belle et grande,
Ramenons tous à Guevnola
Nos moutons dans la lande ;
O Guilanen ! ô Guilanea !
O Guilanea !

Le biniou se tut un moment, et ce furent des **bale** sur l'aire neuve, les **passepieds** savants, les rondes sans fin, la **Saboteuse** de Lamballe, la **Lalira** de Ploërmel mêlés, fondus, variés, enjolivés de fioritures qui ramenaient **la Fille au coupeur de paille, Meunier tu dors, les Gars de Locminé** qu'accompagnent si pittoresquement les coups frappés en mesure par de bons souliers ferrés de **maillettes** ! et cette romance si naïve, histoire d'un cœur blessé : **A la claire fontaine**... puis, comme si le sonneur se fût attendri à des souvenirs d'enfance, il arrêta brusquement la voix du biniou.

Les travailleurs apercevaient déjà son chapeau rond orné d'une branche de bruyère. Un appel, des applaudissements, quelques larmes attirèrent Tennaëc.

—Pauvres enfants, dit-il, je n'ai que mes chansons à vous donner... le vieux chanteur gagne le pain de sa fille adoptive, mais ses refrains sont pour tous ceux qui souffrent.

Pemzek courut vers le sonneur :

— Vous dînez avec moi, ce soir ; Tina, ma femme, vous parlera du pays ; nous causerons du recteur, de Reine-des-Prés, votre fille, vous embrasserez mes enfants, et nous répéterons avec le refrain qui fait sangloter Loïc.

Ah ! quand pourrai-je en Bretagne,
Danser au son du biniou !

Car la Bretagne, la vraie Bretagne, Tennaëc, ce n'est point Brest ; Brest est une ville sans fêtes, sans pardons, sans cimetière sous les ifs ; sans processions entre les haies fleuries... sans landes désolées et pourtant si belles.

Le sonneur serra la main de l'ouvrier.

— A ce soir, ami Léonais !

Quelques heures plus tard, Pemzek, Tina et les petits enfants entouraient le joueur de biniou qui croyait voir Reine en regardant la jeune femme si modeste et si douce sous sa coiffure aux longues barbes blanches.

Comme l'avait annoncé Louis Hubin, on attendait à Brest l'arrivée d'une nouvelle chaîne de prisonniers annoncée déjà depuis quelques jours.

Les malheureux condamnés aux travaux forcés sont amenés dans les bagnes respectifs, nantis des extraits des arrêts ou des jugements qui prononcent cette peine.

Le commissaire de marine, chargé du contrôle des chiourmes, s'assure préalablement de la régularité de ces extraits.

Les condamnés amenés dans des voitures cellulaires sont, à leur arrivée au bagne, passés en revue par le commissaire, en présence du chef de service des chiourmes, du sous-préfet, du chirurgien-major du bagne, et du brigadier de gendarmerie préposé à la conduite des condamnés.

Les malheureux arrivent brisés de fatigue, et sont conduits à l'hospice pour quelque temps.

Aussitôt l'admission du forçat et son classement opéré, soit dans la salle d'épreuve, la salle ordinaire, ou la salle des récidivistes et des indociles, on procède à la coupe des cheveux, on lui fait prendre un bain et on lui délivre le costume de la division dans laquelle il est placé désormais.

Le forçat vient de subir l'ignominie de sa nouvelle toilette, mais à la casaque rouge, au pantalon jaune et au bonnet vert, ne se borne point l'état de dégradation auquel l'a condamné la cour d'assises. Il doit encore recevoir de la main du bourreau, forçat comme lui, une manille et une chaîne.

Une chaîne dont il partagera le poids avec un autre galérien ! Quel sera cet homme ?

Peut-être une brute ou un scélérat consommé, qui raillera les remords et le repentir du malheureux, auquel son existence est rivée. La loi du bagne impose un compagnon au criminel ! Ah ! s'il n'est pas bon que l'homme vive seul, comme l'a dit la Genèse et après elle Saint-Paul, n'est-il pas plus dangereux encore de l'accoupler ainsi à un être que l'habitude du vice et la gangrène du mal dévorent jusqu'aux os !

Les salles du bagne sont pourvues d'une pièce de bois carrée d'environ trois mètres, que l'on nomme souche, et sur laquelle sont fixées deux enclumes. Le condamné se couche à plat ventre, et, pliant le genou, porte son pied en l'air, de telle sorte que la jambe, à partir de la jointure, occupe une position parfaitement d'aplomb. Un camarade la maintient ainsi, pendant que le **sbire**, qui est chargé du ferrage, place la manille et la rive.

Cette opération demande beaucoup de sang-froid et d'assurance. Le sbire frappe de toutes ses forces, et si le lourd marteau déviait dans sa main, la jambe du forçat serait infailliblement brisée. Aussi l'administration conserve-t-elle le plus possible des hommes accoutumés à ce difficile emploi.

Quand la manille est rivée, on place entre cet anneau et la jambe du condamné une certaine quantité de linge nommé **patarasse**, afin de prévenir le déchirement, la mâchure des chairs, et la plaie qui ne manquerait pas de se former. Malgré cette précaution, très peu de forçats échappent à